

MENTION

## MECANIQUE

SPÉCIALITÉ

## INGENIERIE ACOUSTIQUE ET VIBRATOIRE

### — DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1er décembre 2017,  
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 16



Situation professionnelle au 1er décembre 2018,  
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 17



Taux d'insertion  
à 18 mois : 92%  
à 30 mois : 93%

■ En emploi    □ En recherche d'emploi    ■ Autre (dont poursuite d'études et divers congés)

### — EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

-Acousticien

-Acousticien Chargé D'Affaire

-Apprenti Ingénieur En Acoustique

-Dessinateur Projeteur Niv 2

-Inspecteur En Acoustique Et Vibrations

-Professeur

-Technicien Acousticien

-Technicien Bruit Et Vibrations

-Technicien D'Essais Acoustiques

### — SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 13



■ Tout à fait    ■ Plutôt oui    ■ Plutôt non    ■ Pas du tout

Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 12



■ Oui ou Plutôt oui (D. et N.)    ■ Oui ou Plutôt oui (seulement D.)    ■ Oui ou Plutôt oui (seulement N.)    ■ Non ou Plutôt non (D. et N.)

### — MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 13

Suite à un stage 38 %

Candidature spontanée 23 %

Relations (personnelles ou professionnelles) 15 %

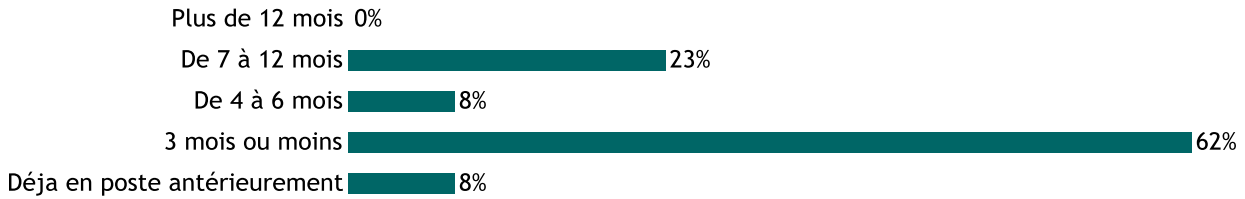
Concours de la fonction publique 8 %

Offre diffusée par votre université 8 %

Sites Web dédiés à l'emploi 8 %

# DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

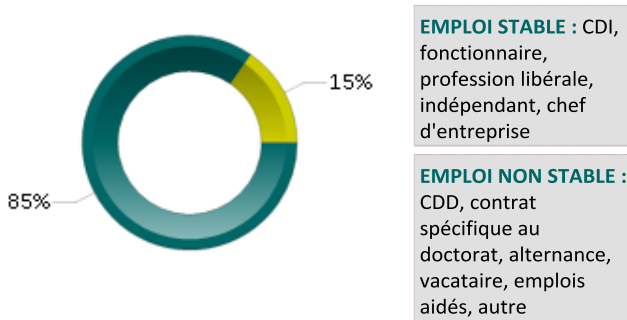
Nombre de réponse(s) : 13



# CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

## Contrat

Nombre de réponse(s) : 13



## Statut

Nombre de réponse(s) : 13



Emploi stable
  Emploi non stable
  Cadre
  Technicien
  Employé

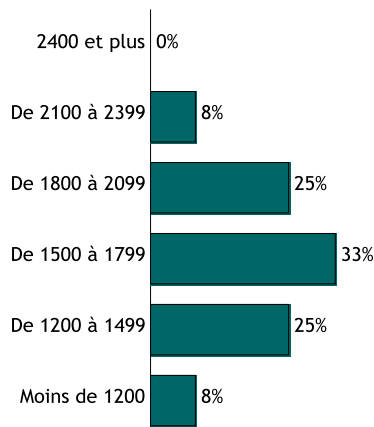
## Employeur

Nombre de réponse(s) : 13



## Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 12



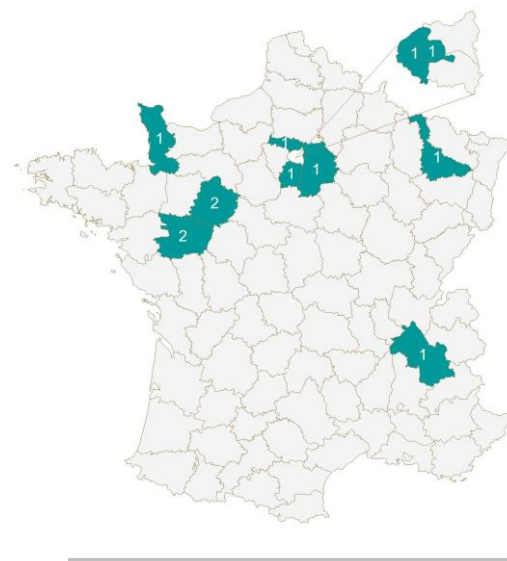
**Salaire médian : 1550 euros**

**Salaire moyen : 1635 euros**

**Définition de l'INSEE:** Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

## Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 13



**Emplois à l'étranger: 1**